

Supplément à la " SEMAINE RELIGIEUSE " de Montréal

No du 6 Janvier 1894.

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

SUR L'ETAT ACTUEL DE LA SOCIETE

EDOUARD-CHARLES FABRE, PAR LA GRACE DE
DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE
DE MONTRÉAL, ETC., ETC., ETC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses
et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et
Bénédictio en Notre-Seigneur.*

I

Nos Très Chers Frères,

Dieu, auteur, conservateur et consommateur de toutes choses, (1) ne saurait être uniquement le juge des consciences et la fin dernière des individus; il est aussi, et par dessus tout, le Dominateur et le Roi des peuples parmi lesquels il se

1 — Ego sum alpha et omega, principium et finis. (Apoc. 1, v. 8).

plait à exercer sa puissance (2) et qu'il a établis comme ses serviteurs dans l'étendue de ses immenses domaines.

En constituant les sociétés, il ne renonce à aucun de ses droits, il n'abandonne nullement sa souveraine autorité ; il entend, au contraire, en rester le possesseur et le modérateur suprême (3). Comment pourrait-il, Créateur de la grande famille humaine, s'en laisser expulser ? Comment pourrait-il, Roi des rois et Seigneur des Seigneurs, abdiquer son auguste prérogative de Maître absolu de l'univers ? (4) Comment pourrait-il, enfin, Lui, le plus aimant et le plus dévoué des pères, délaissier ses enfants réunis en société (5) ?

Aussi, l'Écriture et l'histoire nous montrent-elles Dieu formant lui-même les peuples, les implantant, les fixant aux héritages qu'il leur a choisis, (6) les dispersant au loin comme les messagers de son autorité et les exécuteurs de ses desseins sur le monde ; il préside à leurs destinées, leur assi-

2 — Notam fecisti in populis virtutem tuam. (Ps. 76, v. 15).

3 — Ego Dominus et non est alius. (Is, 45, v. 18).

4 — Rex regum et Dominus dominantium. (Apoc. 19, v. 16).

5 — Numquid non ipse est pater tuus qui possedit te, et fecit et creavit te ? (Deut. 32, v. 7).

6 — Quando dividebat Altissimus gentes... constituit terminos populorum. (Deut. 32, v. 8).

gne leur mission respective et les fait tous concourir au plan général qu'il poursuit à travers les âges ; il pénètre, enfin, dans leur vie intime aussi bien que dans leur vie extérieure et leurs relations mutuelles, les récompense ou les châtie, les exalte ou les abaisse, les exténue, les brise même, au besoin, comme un vase d'argile (7).

Pour rendre plus sensible cette royauté, Dieu en a remis l'exercice entre les mains de son Fils unique fait homme afin de régénérer les sociétés non moins que les âmes. C'est pourquoi, il Lui a donné les nations en héritage et Lui a promis avec serment que son règne s'étendrait jusqu'aux extrémités de la terre (8). Il a mis toutes choses sous ses pieds et l'a donné pour chef à l'humanité purifiée par Lui (9). Devant son Nom, tout genou fléchira, sur la terre aussi bien qu'au ciel et dans les enfers (10). *Tout genou*, dit l'apôtre, donc pas d'exception possible. L'individu et le chef de la famille, le simple citoyen et l'homme public, les particuliers

7 — Et tanquam vas figuli, confringes eos. (Ps. 2, v. 9).

8 — Postula a me, et dabo tibi gentes et possessionem tuam terminos terræ. (Id. v. 8).

9 — Omnia subjecit sub pedibus ejus, et ipsum dedit caput super omnem Ecclesiam. (Ephes. I, v. 22).

10 — Ut in nomine Jesu, omne genu flectatur, coelestium, terrestrium et infernorum. (Philip. 2, v. 10).

et les peuples doivent respect et soumission à ce Roi immortel de tous les siècles (11).

Perçant les voiles de l'avenir, le prophète Isaïe nous montre le Christ de Dieu recevant l'adoration des rois et les hommages des nations ; les peuples marchent dans sa lumière et les rois dans la splendeur de son lever (12).

Telle est, Nos Très Chers Frères, la constitution établie par Dieu pour le gouvernement des sociétés humaines, constitution immuable que rien ne pourra jamais ébranler : ni les sarcasmes de l'impie, ni les haussemens d'épaules des hommes d'État, ni le frémissement des nations, ni les vains complots des peuples, ni les armemens des rois et des princes de la terre (13).

Heureuses les nations qui comprennent cette divine constitution et en observent fidèlement les lois saintes. Elles sont constamment sous le regard paternel d'un Dieu qui les dirige, les bénit et couronne leurs vertus en envoyant des princes et des chefs capables de les vivifier au dedans et de les protéger au dehors (14).

11 — Regi sæculorum immortalis... honor et gloria. (I Tim. I. v. 17).

12 — Ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortus tui. (Is. 60, v. 3).

13 — V. Ps. II.

14 — Dabo vobis pastores juxtà cor meum. (Jer. 3, v. 15).

Affermies dans l'amour de la vérité et la pratique de la justice, elles voient leur grandeur morale toujours croissant (15) et trouvent, dans la paix et l'union, le gage assuré de leur prospérité matérielle et celui de leur durée.

L'esprit chrétien qui anime de tels peuples, devient l'inspirateur de leurs progrès dans les sciences, les lettres, les arts et l'industrie, le rempart et le soutien de leurs vertus domestiques et sociales, le guide sage et éclairé de leurs relations avec l'étranger.

Sous le souffle fécond de ce même esprit, fleurissent la bienfaisance, le sacrifice, les bonnes mœurs, le respect du droit, en un mot, tout ce qui fait le bonheur de la société et en constitue la véritable base. Par cet esprit encore, sont réprimées la haine, la colère, la cupidité, la licence, la soif de l'émancipation ; par lui sont maintenues, dans un juste équilibre, l'autorité et la liberté, ces deux éléments nécessaires au bien, au développement, à la vie même des peuples.

St Augustin relève admirablement les avantages individuels et sociaux de la religion chrétienne, quand il l'interpelle en ces termes : " O sainte religion de Jésus-Christ, tu conduis et instruis les

15 — *Justitia elevat gentem.* (Prov. 14, v. 34).

“ enfants avec tendresse, les jeunes gens avec force,
 “ les vieillards avec sérénité, comme le comportent
 “ pour chacun les besoins de l'âge et de la condition.
 “ Tu attaches les maris à leurs femmes et les femmes
 “ à leurs maris par les liens d'un sincère et fidèle
 “ amour. Tu unis, non seulement en société, mais
 “ dans une sorte de fraternité les citoyens aux ci-
 “ toyens, les nations aux nations. Tu apprends aux
 “ dépositaires du pouvoir à veiller sur les peuples,
 “ et tu prescris aux peuples de se soumettre à leurs
 “ chefs légitimes. Tu enseignes à qui est dû l'hon-
 “ neur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la
 “ crainte, à qui la correction, à qui le châtimement, à
 “ qui l'encouragement, et comment est due à tous
 “ la charité et à personne l'injure. ”

Aussi, le même docteur écrivait-il à un haut digni-
 taire de l'empire romain ces paroles remarquables
 que ne devraient jamais oublier ceux que la divine
 Providence a préposés au gouvernement des États :
 “ Sachant que vous êtes un homme sincèrement
 “ désireux de la prospérité de l'État, je vous prie
 “ d'observer combien il est certain, par l'enseigne-
 “ ment des saintes lettres, que les sociétés publiques
 “ participent aux devoirs des simples particuliers et
 “ ne peuvent trouver la félicité qu'à la même sour-
 “ ce : Bienheureux, a dit le prophète, le peuple
 “ dont Dieu est le Seigneur : *Beatus populus, cujus*

“ *dominus Deus ejus*. Voilà le vœu que nous devons former dans notre intérêt et dans l'intérêt de la société dont nous sommes les membres ; car la patrie ne saurait être heureuse à une autre condition que le citoyen individuel, puisque la cité n'est autre chose qu'un certain nombre d'hommes rangés sous une même loi. ” (16).

Autant, Nos Très Chers Frères, Dieu est bon et magnifique envers les peuples soumis à son Fils, fidèles à observer ses lois et à suivre sa direction, autant il se montre terrible et implacable à l'égard des nations qui refusent de reconnaître sa royauté, ou qui, l'ayant admise une fois, osent violer leurs serments en le chassant de leur sein. “ Toute nation, — dit Isaïe — et tout royaume qui ne te servira pas, périra ” (17). “ Epanchez, Seigneur — s'écrie le prophète royal — le flot de votre courroux sur les nations qui n'ont pas voulu vous reconnaître et sur les royaumes qui n'ont pas invoqué votre Nom. ” (18).

Dieu avertit d'abord, par la voix de ses pontifes et de ses ministres, ces peuples aveugles, ingrats, rebel-

16 — Epist. 155.

17 — Gens enim et regnum quod non servierit tibi, peribit. (Is. 60, v. 10).

18 — Effunde iram tuam in gentes quæ te non noverunt, et in regna quæ nomen tuum non invocaverunt. (28, v. 6).

les ou parjures, il leur signifie ses volontés, leur intime ses ordres, les invite paternellement à un repentir salutaire. Il leur commande de respecter ses lois, de ne pas usurper les droits sacrés de son Eglise, de ne pas insulter ses prêtres, de ne pas entraver son œuvre de régénération universelle par la diffusion du règne social de son Fils. Il leur défend avec menace tout ce qui trouble l'ordre que sa sagesse a établi dans le monde et tout ce qui peut les détourner de la fin pour laquelle il les a formés. " Si " la résistance continue — a dit un grand évêque de " France — si la haine s'obstine, alors il fait retentir " le tonnerre de sa voix, la menace de ses vengean- " ces ; si ce solennel avertissement n'est pas " entendu, il passe de la menace aux effets, et, dans " l'excès de sa fureur, il trouble, il déconcerte, il " ébranle, il arrache, il déracine ses insolents " ennemis : *in furore conturbabit eos*. Depuis " ces célèbres géants des premiers âges que la " colère divine a fait disparaître du monde, " comptez, si vous le pouvez, les cadavres de tous " ces autres géants renversés qui jonchent le sol de " l'histoire humaine. Hélas, et s'ils n'avaient été " précipités que du piédestal de leur puissance ter- " restre, mais combien qui, après avoir eu leur cou- " ronne brisée sur le front, ont emporté sur ce

“ front meurtri le sceau de la réprobation éternelle ! ” (19).

Pour arriver à cette fin, Nos Très Chers Frères, et exercer cette redoutable puissance de destruction et de mort sur les nations, Dieu a en son pouvoir trois moyens principaux. Parfois, il frappe des coups inattendus et foudroie un empire au milieu même de sa force et de sa gloire. Au premier attouchement de sa verge de fer (20), au premier regard de son œil courroucé, cet empire, fût-il vingt fois séculaire, tombe en morceaux et est réduit en poudre. (21)

Sans recourir aux époques reculées de l'histoire, notre siècle ne nous a-t-il pas donné, à plusieurs reprises, de terribles exemples de ces éclatantes exécutions de la justice divine ?

D'autres fois, Dieu se contente de livrer les peuples coupables à l'action du temps qui renverse les royaumes, puis rebâtit sur leurs ruines d'autres royaumes auxquels succèdent des puissances et des nations nouvelles (22). Les empires primitifs de l'Assyrie et de la Chaldée, celui de Cyrus, celui si vaste et si fameux de Rome, les républiques nombreuses du moyen-âge ont fait place aux sociétés

19 — Mgr Pie.

20 — Reges eos in virga ferrea. (Ps. 2, v. 9).

21 — Aspexit et dissolvit gentes. (Habac III 6).

22 — Regnum a gente in gentem transfertur. (Eccli. 10, v. 8).

modernes, parce qu'après s'être montrés trop longtemps infidèles à leur mission, ils ont dû disparaître en face des peuples nouveaux appelés à être, à leur tour, les exécuteurs des desseins de la Providence(23)

Enfin, la perversité même des peuples prévaricateurs est, entre les mains de Dieu, l'instrument de sa colère et de ses vengeances. " En rejetant le joug légitime de Jésus-Christ, les " nations deviennent la proie de toutes les ambi- " tions, de toutes les cupidités, de tous les caprices " de leurs maîtres d'un jour et passant sans cesse de " la rébellion à la servitude, de la licence à la tyran- " nie, elles ne tardent pas à perdre, avec l'honneur " et la liberté chrétienne, tout honneur et toute " liberté. "

Ainsi se réalisent ces paroles profondes de saint Ambroise : " Celui-là s'exile de la patrie, qui " se sépare du Christ " (24).

Pour comble de malheur, Dieu envoie à ces peuples infidèles des chefs sans foi et sans conscience qui n'ont le respect ni d'eux-mêmes, ni du pouvoir dont ils sont revêtus, ni des sujets qui leur sont confiés. Alors disparaissent l'ordre et l'harmonie, alors naissent et grandissent les divisions, les troubles, l'anar-

23 — Et gentes in terra dirigit (Ps. 66, v. 5).

24 — Qui se a Christo separat, exul est patriæ.

chie, alors, chacun devenant à lui-même son principe, sa règle et sa fin, les institutions sociales sont comme une paille qu'emporte le vent des révolutions, comme une cendre que dissipe le tourbillon de la colère des peuples. (25)

II

Le grand mal de notre époque, Nos Très Chers Frères, celui qui la caractérise davantage, est précisément ce refus, de la part des pouvoirs publics, de reconnaître le règne social de Jésus-Christ. On avait vu des empires apostasier en quittant la vraie religion pour une fausse, mais on n'en avait pas vu encore se poser politiquement en dehors de toute religion. Cette honte était réservée à notre siècle. La société contemporaine, aveuglée par le prince des ténèbres, travaillée par les loges maçonniques, éblouie, affolée de ses progrès et de ses conquêtes, a cru pouvoir se passer de Dieu, et poursuivre sans Lui sa marche à travers les phases diverses et les évolutions multiples d'une civilisation toute matérialiste ; elle l'a donc chassé de ses conseils et n'a plus voulu de son règne : *Nolumus hunc regnare super nos.* (26)

25 — Hæ sunt gentes quas Dominus deriliquit. (Juc. 3, v. I).

26 — Luc. XIV, 14.

Ceux qui sont les chefs des peuples et ont mis-
sion de les diriger, se sont constitués en révolte
ouverte contre Lui. Ils ont laissé la presse, sous
toutes ses formes, et l'enseignement, à tous ses
degrés, vomir journellement l'injure à Dieu, à l'Egli-
se, au sacerdoce. Ils ont fait plus encore, ils ont
porté la haine et l'audace jusqu'à bannir des écoles,
des lois, des institutions, le nom même de Celui qui
seul cependant peut construire et garder la cité (27).

L'erreur, encouragée, favorisée, protégée par les
pouvoirs, a levé le front avec une impudence sans
exemple. Toutes les vérités ont été les unes après
les autres attaquées, niées, outragées : vérités dog-
matiques, morales et sociales, vérités de l'ordre
naturel aussi bien que celles de l'ordre surnaturel.
Ebranlées dans leurs croyances, les masses se sont
dépravées et corrompues, en sorte qu'on peut dire
de cette société déchristianisée, ce que saint Paul
disait de l'ère païenne : elle est sans Christ et sans
Dieu en ce monde (28).

Et le résultat de cette trahison, de cette inconce-
vable apostasie des peuples, quel est-il ? A un tel

27 — Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam. Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam. (Ps. CXXVI, 1-2).

28 — Quia eratis illo in tempore sine Christo... et sine Deo, in hoc mundo. (Eph. II-12)

ordre de choses, Dieu répond par la peine du talion, cette peine qu'on a dit avec raison être une des grandes lois du gouvernement divin : les pouvoirs et les nations modernes ont ignoré Dieu, les pouvoirs et les nations modernes sont ignorés de Dieu : *si quis autem ignorat, ignorabitur* (29).

Or, Nos Très Chers Frères, être ignorés de Dieu, c'est pour les gouvernements la ruine de tout ce qui fait leur force, la destruction de leur autorité, la cause infaillible de leur chute. Être ignoré de Dieu, c'est pour un peuple, le comble de l'infortune, c'est l'abandon, le rejet, la déchéance certaine. N'est-ce pas ce que nous voyons au sein des sociétés contemporaines ? Les nations sont rongées, minées, épuisées par les principes les plus dissolvants. Elles semblent ne plus se tenir debout que par suite d'une habitude. Les dynasties sont ébranlées et les pouvoirs chancellent. En Allemagne, en Autriche, en Italie, en Belgique, en France, en Espagne, partout en Europe, le socialisme lève sa tête menaçante et jette le trouble et l'épouvante sur le trône des rois et dans les conseils des républiques.

Jusque dans les régions les plus hautes, les factions se forment et grandissent dans l'ombre et le silence. L'anarchie veut rompre ses digues et rêve

un triomphe prochain. Les classes ouvrières s'agitent ; audacieusement trompées par des meneurs et des prophètes de mensonge (30) plus cruels que les tyrans, elles réclament des libertés sans limites, des droits dangereux et funestes, des privilèges inadmissibles. En même temps, toutes les nations continuent à se tenir sur un pied de guerre formidable et les fabriques d'armes ne cessent de vomir des engins de mort dont le perfectionnement est regardé comme l'un des prodiges du progrès moderne. On sent qu'il se prépare un immense cataclysme et l'Europe voit, avec une indicible horreur, fondre sur elle " le déchaînement d'une tempête grosse de désastres (31)."

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a tracé un tableau trop vrai et trop saisissant de cette situation de la société, pour que Nous ne le reproduisions pas ici en entier. Le grand pontife ne parle, il est vrai, que de l'Italie, mais ce qu'il en dit peut et doit s'entendre de l'Europe entière.

" Des ruines religieuses aux ruines sociales, la transition est bien rapide. N'étant plus élevé vers l'espérance et l'amour céleste, le cœur de l'homme,

30 — Propheta docens mendacium. (Is. IX, 15).

31 — Allocution de Léon XIII, au Sacré Collège, 1892.

" capable de l'infini et en ayant besoin, se jette
 " avec une ardeur insatiable sur les biens de la
 " terre ; de là nécessairement, inévitablement, une
 " lutte perpétuelle de passions avides de jouissan-
 " ces, de richesses, d'honneurs, et partant une vaste
 " et inépuisable source de haines, de discordes, de
 " corruptions et de crimes. Dans notre Italie, les
 " désordres moraux et sociaux ne manquaient pas
 " sans doute avant les présentes vicissitudes, mais
 " quel douloureux spectacle ne nous offre-t-elle pas
 " de nos jours ! Dans les familles s'est considéra-
 " blement amoindri ce respect aimant qui forme
 " l'harmonie domestique ; l'autorité paternelle est
 " trop souvent méconnue et par les enfants et par
 " les parents ; les désaccords éclatent fréquemment,
 " les divorces ne sont pas rares. Dans les villes, on
 " voit se multiplier chaque jour des discordes civi-
 " les, les haines envenimées parmi les diverses
 " classes de la population, le déchaînement des gé-
 " nérations nouvelles qui, grandies sous le souffle
 " d'une liberté mal entendue, ne respectent plus
 " rien, ni en haut ni en bas, pendant que se multi-
 " plient aussi les excitations au vice, les délits pré-
 " coces, les scandales publics.

" L'Etat, au lieu de s'en tenir à la haute et très
 " noble mission de reconnaître, de sauvegarder,
 " d'aider dans leur harmonieuse totalité les droits

“ divins et humains, s'en croit presque l'arbitre et
 “ les méconnaît ou les restreint à son gré. L'ordre
 “ social, en somme, est universellement secoué dans
 “ ses fondements. Livres et journaux, écoles et
 “ chaires, cercles et théâtres, documents et discours
 “ politiques, photographies et beaux-arts, tout cons-
 “ pire à pervertir les esprits et à corrompre les
 “ cœurs. En attendant, les peuples opprimés et
 “ appauvris frémissent, les sectes anarchiques s'agi-
 “ tent, les classes ouvrières lèvent la tête et vont
 “ grossir les rangs du socialisme, du communisme,
 “ de l'anarchie ; les caractères s'émoussent et tant
 “ d'âmes, ne sachant plus ni dignement souffrir, ni
 “ endurer virilement l'expiation qui est dans la
 “ souffrance, abandonnent lâchement elles-mêmes
 “ la vie par le suicide (32).”

Si la société moderne en est arrivée à ce point de
 dégradation morale et d'abaissement intellectuel, si
 elle est devenue la victime du débordement des
 passions populaires, elle ne doit s'en prendre qu'à
 elle seule. Les pontifes romains, étendant leur sol-
 licitude aux peuples comme aux individus, n'ont
 rien négligé pour empêcher les nations d'abdiquer
 les principes immuables qui, aux siècles de foi, fai-
 saient leur salut et leur gloire. Exhortations,

avertissements, supplications, reproches même, tout a été employé. Sans se rebuter dans l'accomplissement stérile et ingrat de ce devoir, ils ont affirmé et vengé constamment les droits de la justice et de la vérité, protesté énergiquement contre le mal envahisseur auquel on cherche aujourd'hui en vain un remède efficace. Ils sont donc en droit de prendre l'humanité à témoin qu'ils ont les mains pures et innocentes des calamités du présent et des châtimens de l'avenir (33).

Si déplorable, Nos Très Chers Frères, que soit l'état des sociétés, si multiples et si hardies que soient les conquêtes de l'erreur, si effrayants même que soient les symptômes de désorganisation universelle, ayons confiance cependant que Dieu se souviendra de son peuple, et que se lèveront encore des jours calmes et heureux pour les nations enfin réveillées de leur léthargie, arrachées à leurs illusions, converties aux traditions du passé. Dieu, en effet, qui les a faites guérissables (34), a su se conserver en elles des forces vives et des dévouemens sans bornes. A côté des impies et des sectaires, des indifférens et des lâches, il y a encore toute une élite de grands esprits qui proclament hautement la

33 — Quapropter contestor vos hodierna die quia mundus sum a sanguine omnium. (Act. XX, 26).

34 — Sanabiles fecit nationes orbis terrarum. (Sap. I, 14).

royauté sociale de Jésus-Christ et la nécessité pour les peuples de s'y soumettre, travaillent activement à la restaurer dans le monde et mettent au service de cette cause divine, leurs actes, leurs discours, leur exemple, leur plume, leur argent, leur vie entière. Puissent de si généreux sacrifices ne pas rester sans couronne, et contribuer, avec la bénédiction de Dieu, à rétablir le règne de Celui qui a été posé comme la seule base de l'édifice social, et avec ce règne, la paix, la vraie liberté et la vraie félicité des peuples (35).

III

Qu'il fait bon, Nos Très Chers Frères, de reporter sur notre cher pays nos yeux fatigués du spectacle des agitations tumultueuses et des grandes inquiétudes dont l'Europe est remplie. Pendant que des divisions, des discordes, des bouleversements de tout genre travaillent le vieux monde, épuisent ses forces et le laissent sans appui, presque sans espoir en face des luttes de l'avenir, parmi nous règnent la paix, l'union, la liberté, et avec elles le bonheur domestique et social ; pendant que, vieilles et décrépites, les nations européennes semblent se

35 — Fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus. (I Cor. III, 11).

demander si elles auront un lendemain, sur un coin de terre, presque ignoré il y a quelques années à peine, notre peuple, jeune encore il est vrai, mais déjà fort et vigoureux, prend sa place parmi les autres peuples, fait sa marque dans l'histoire et poursuit glorieusement la mission providentielle qui lui a été confiée.

Ah ! c'est que dans notre province Dieu est souverain, Jésus-Christ étend sur les âmes et sur la société le sceptre de sa royauté et la religion pénètre profondément nos institutions et nos lois ; c'est que l'Eglise et l'Etat, quoique séparés de droit par suite d'évènements indépendants de la volonté de la nation, sont cependant de fait intimement unis et mettent en commun leurs forces, leurs ressources, leur dévouement, pour atteindre un seul et même but : faire grandir la patrie en faisant grandir la liberté catholique.

Notre race est née d'une pensée de foi, qui oserait le nier ? Dans leurs courses audacieuses à la découverte de nouvelles terres, les autres pays cherchaient les biens périssables de ce monde, seule la France, en fondant notre colonie, fut inspirée et guidée par l'ambition sainte de répandre au loin le nom de Jésus-Christ et de travailler à la diffusion de son règne. Fille aînée de l'Eglise, elle voulut exercer jusqu'en Amérique le zèle de son apostolat et procurer à des

peuplades encore sauvages et païennes les bienfaits inestimables de la civilisation chrétienne. Là ont tendu les travaux et les sacrifices de nos hardis navigateurs, le courage de nos soldats, le dévouement de nos missionnaires, l'abnégation de nos religieuses, le sang de nos martyrs. Jacques-Cartier, Champlain, Maisonneuve, furent avant tout et par dessus tout, des hommes de foi et des apôtres de l'Évangile. Délégués de Dieu, non moins que de leur souverain, ils prirent possession du pays au nom de la religion et de la patrie, et à côté du drapeau, ils plantèrent la croix de Jésus-Christ, leur roi et maître.

Vous savez, Nos Très Chers Frères, avec quel zèle et au prix de quels sacrifices nos pères furent fidèles à leur noble mission à travers les anxiétés et les obstacles des premiers temps de la colonie, à travers les péripéties et les luttes des invasions, à travers les humiliations, les épuisements et les abandons de la conquête, à travers les violences et les ruses d'un gouvernement sectaire, comme ils le sont demeurés aux jours bénis où ils rentrèrent en possession de leurs droits et de leur liberté. Aussi inébranlables dans leurs revers que grands dans leurs succès, ils apparaissent, à tous les âges de notre histoire, comme les instruments dociles de Dieu, les dignes fils de la France chrétienne, les gardiens incorruptibles des traditions du passé.

En retour de cette foi vigoureuse que rien ne pouvait ébranler, de cet esprit chrétien que rien ne pouvait altérer, de cet attachement à l'Église que rien ne pouvait briser, Dieu a pris sous sa protection le peuple canadien-français et s'en est constitué le guide. Il veilla sur son berceau avec un soin jaloux, affermit ses premiers pas, présida à sa formation et à son développement progressif. Il se fit le conseiller de ses législateurs et le bouclier de ses soldats. Il l'a dirigé dans ses travaux et soutenu dans ses sacrifices ; il a béni ses campagnes et ses villes, son commerce, son agriculture et son industrie ; il a fécondé ses œuvres et consolidé ses institutions. Il lui a fait trouver dans la fidélité à ses croyances religieuses les éléments de sa puissante vitalité, le principe de sa force, le caractère de sa grandeur, l'âme même de sa vie. A l'heure pleine de deuils et de larmes où ce peuple resta seul, sans appui, sans législation et sans ressources, il lui donna dans la croix un drapeau, dans l'évangile un code de loi, dans le clocher un point de ralliement et un signe d'espérance, dans le clergé, enfin, le compagnon de ses infortunes, l'interprète de ses justes revendications, l'inspirateur et le soutien de sa loyauté envers ses nouveaux maîtres, le défenseur de sa langue, de ses lois et de ses traditions, l'éducateur de ses fils, le gardien vigilant de ses destinées.

Ainsi protégée de Dieu, la race française au Canada prit son essor vers tous les progrès, vers toutes les libertés légitimes. Un siècle s'est à peine écoulé, et la petite colonie de 1760 est devenue une nation de près de deux millions, jouissant, au milieu du respect universel, de tout ce qui fait un peuple grand et heureux : de sa foi, de sa langue, de ses mœurs, de ses constitutions, de ses œuvres d'éducation et de charité, en un mot, de son autonomie religieuse et civile. Loin de croupir dans l'ignorance et l'absence presque complète de toute aspiration généreuse, comme on l'a parfois représentée, loin de rester étrangère au mouvement de la civilisation moderne, elle l'a suivi d'un regard attentif et s'est empressée d'en adopter les théories et les lois compatibles avec ses croyances, ses ressources, sa condition financière et politique.

Nous n'avons pas besoin, Nos Très Chers Frères, d'autre preuve de ce merveilleux développement de notre pays, que les succès obtenus, cette année même, à cette exposition de Chicago où les peuples sont venus des quatre coins de l'univers célébrer les œuvres et les bienfaits du travail et de la paix, à cet immense concours où se sont révélées les glorieuses conquêtes de l'intelligence humaine sur la nature, à cette manifestation grandiose de tous les progrès de l'agriculture, de l'industrie, du com-

merce, des sciences, des arts, de l'éducation, de l'économie sociale, de l'activité humaine, enfin, dans toutes ses sphères et à tous ses degrés.

IV

Que dirons-nous maintenant, Nos Très Chers Frères, des dispositions actuelles des esprits et des cœurs ? Comparant le présent au passé : notre foi à la foi de nos pères, nos œuvres à leurs œuvres, notre vie privée et publique à leur vie privée et publique, pouvons-nous nous rendre le témoignage que nous n'avons pas dégénéré des vertus dont ils nous ont donné l'exemple et qu'aujourd'hui encore nous sommes les dépositaires fidèles de leurs traditions, les continuateurs zélés de leur laborieux apostolat ?

Répondre à cette question, c'est vous dire à la fois nos joies et nos tristesses, c'est à la fois louer et blâmer, encourager et reprendre, plaire et blesser. Qu'importe, il est nécessaire, dans les jours difficiles que nous traversons, de connaître l'état vrai de notre société, d'analyser ses éléments, bons ou mauvais, de saisir ses vues, ses aspirations, ses tendances elles-mêmes.

L'étranger qui parcourt notre pays, non en sim-

ple touriste pour voir et admirer le spectacle grandiose de nos montagnes et de nos vallées, de nos fleuves et de nos lacs, non en homme qui ne cherche que la distraction et le plaisir, mais bien avec la volonté sincère de connaître nos mœurs, notre constitution politique, nos lois et nos institutions, est frappé de l'esprit profondément religieux de nos villes aussi bien que de nos campagnes, de notre vie sociale non moins que de notre vie domestique et privée.

Il rencontre partout des populations attachées à la foi de leurs pères, la gardant comme un dépôt sacré, la conservant dans sa pureté et son intégrité, la pratiquant avec zèle et piété. Pénètre-t-il au foyer des familles, chez un très grand nombre d'entr'elles existe encore en usage la prière en commun, la récitation du *Benedicite* et des grâces avant et après les repas, la pieuse coutume de se préparer, par des neuvaines, aux principales fêtes de l'année liturgique. Entre-t-il dans nos temples, le dimanche ou aux jours des grandes solennités de l'Eglise, il les voit remplis d'une foule recueillie et heureuse de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, après avoir rendu à César ce qui appartient à César ; il aperçoit à la sainte table, non pas une fois l'an, mais tous les mois, toutes les semaines, Nous allons dire presque tous les jours, des centai-

nes, parfois des milliers d'âmes avides de se nourrir du corps et du sang de Jésus-Christ, et cela sans distinction d'âge, de sexe ou de condition ; il constate avec étonnement combien nombreuses et ferventes sont nos congrégations d'hommes, de femmes, de jeunes gens et avec quelle facilité se recrutent les membres du Tiers-Ordre de saint François, de l'adoration nocturne du Très Saint-Sacrement, de la société de St-Vincent de Paul, etc., etc.

Viennent les jours de retraite, alors on fait trêve aux soucis domestiques, aux affaires et aux occupations extérieures pour ne s'occuper que des choses de Dieu et venir recueillir la parole sainte qui éclaire, console, relève et fortifie.

Aussi, cet étranger n'est-il pas surpris quand, témoin, de la mort de l'un des nôtres, il voit l'empressement du moribond à appeler le prêtre à son chevet, le calme avec lequel il fait ses derniers préparatifs et quitte la vie présente, vie qu'il a toujours considérée comme un pèlerinage, un achèvement vers la vie éternelle et qu'il a dépensée au service de son Dieu, dans l'accomplissement de ses devoirs de chrétien, de père et de citoyen.

La piété n'est pas le seul trait caractéristique de notre peuple, il a aussi le culte des églises, le culte du prêtre et le culte du pauvre : des églises, asile et abri de son Dieu ; du prêtre, ministre de Jésus-Christ

et dispensateur de ses mystères ; du pauvre, image de la vie obscure et souffrante de son Maître.

Nous ne saurions trop vous louer, Nos Très Chers Frères, de votre zèle à élever à Dieu des temples dignes de son incomparable Majesté. Vous avez compris que chaque paroisse devait avoir une église suffisamment spacieuse et convenablement ornée, des vêtements sacrés pour les ministres, des parures pour l'autel. A cette fin, vous n'avez reculé devant aucun sacrifice ; le surplus des biens nécessaires à votre entretien et à celui de vos familles, vous en avez fait une large part aux besoins du culte divin. Depuis les riches cathédrales de nos villes épiscopales, jusqu'au plus modeste sanctuaire de campagne, tout est le fruit de votre piété et de votre générosité. Les unes et les autres sont les monuments de votre esprit de foi et de votre amour de la religion, comme ils sont aussi votre gloire et le titre le plus réel à la reconnaissance des générations futures et à l'admiration des autres peuples. Lorsqu'avec respect vous vous découvrez devant la croix qui les domine, vous avez droit d'être fiers de l'œuvre accomplie.

Que dirons-nous, Nos Très Chers Frères, de votre attachement au sacerdoce chargé du soin de vos âmes ? Persuadés que le respect dû au clergé est d'une importance capitale dans la vie de l'Eglise et

qu'une nation sans respect pour ses évêques et ses prêtres est une nation qui court à sa ruine, vous les avez, de tout temps, environnés d'une filiale vénération ; de tout temps, vous vous êtes montrés dociles à leurs ordres, fidèles à suivre leurs conseils, prompts à les justifier quand on les calomnie, à les défendre et à les venger quand on les attaque, on les méprise, on les insulte. Les quelques exceptions que Nous aurons à signaler plus bas, ne sauraient infirmer ce témoignage, ni détruire ce fait si consolant pour vous comme pour Nous.

Dernièrement encore, à l'occasion d'une cause qu'on n'aurait jamais dû porter devant les tribunaux civils, n'a-t-on pas vu les catholiques de ce diocèse, de la province tout entière témoigner publiquement de leur reconnaissante et respectueuse affection envers leurs premiers pasteurs ? Soit par la voix des journaux, soit par des adresses, soit par des discours, tous : hommes d'Etat, hommes du barreau, hommes du commerce et de l'industrie, ont protesté de leur inviolable fidélité à leurs croyances religieuses, de leur soumission à la discipline de l'Eglise, et cela dans un langage plein de force, avec une élévation de vues et de sentiments qu'on ne retrouve que chez les catholiques aux convictions profondes ; tous ont affirmé les mêmes principes, défendu les mêmes œuvres, exprimé la même confiance en ceux qui les dirigent.

C'est sans doute afin de vous récompenser d'un tel respect et d'un tel dévouement envers ses ministres, que Dieu vous a bénis d'une manière spéciale en se choisissant dans vos rangs un si grand nombre d'évêques et de prêtres, d'apôtres et de missionnaires, de religieux et de religieuses.

Nous avons ajouté, Nos Très Chers Frères, que le culte du pauvre était le troisième trait caractéristique de l'esprit chrétien de notre peuple. Nulle part ailleurs plus qu'ici, le pauvre est connu, aimé, secouru. Au sein de leur opulence, les riches n'oublient pas celui dont la Providence les a constitués les protecteurs et les trésoriers et en qui la foi leur montre Jésus-Christ, époux volontaire de la pauvreté et de la souffrance ; ceux-la mêmes qui ne jouissent que d'une modeste aisance, savent lui garder une part de leurs économies, au besoin se priver du nécessaire pour venir à son secours. Les uns et les autres, non contents de donner, quand on frappe à leur porte, contribuent encore spontanément et généreusement à l'érection et à l'entretien d'hôpitaux, d'hospices, d'asiles et d'orphelinats nombreux où les déshérités de ce monde trouvent une famille religieuse, de toutes la plus désintéressée, qui les reçoit dans son sein, les adopte pour ses membres de prédilection, panse leur plaies, sèche leurs larmes, rend moins amères leurs souffrances et moins solitaires les dernières années de leur vie

Il est impossible que tant de vertus domestiques n'exercent pas une salubre influence sur la vie publique de la nation et que le règne social de Dieu ne soit pas la conséquence, comme le fruit naturel de son empire sur les individus et les familles.

Elevés sur les genoux de mères pieuses qui leur ont appris, dès le bas âge, à aimer Dieu et l'Eglise, habitués depuis de longues années à conformer leur conduite à leurs croyances et à obéir à la discipline, convaincus que Jésus-Christ est la pierre angulaire de tout édifice, dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce, nos hommes d'Etat apportent, en général, dans les débats parlementaires et la rédaction de nos lois le même esprit chrétien, le même dévoûment à la cause catholique.

Témoins des œuvres multiples entreprises par le clergé pour le bien du pays non moins que pour celui de la religion, ils se font un devoir de secourir efficacement ses efforts et de favoriser son action. Erection des paroisses, fondation des écoles, des collèges et des universités, établissement des institutions de bienfaisance et de charité, reconnaissance civile des fabriques, des communautés religieuses d'hommes et de femmes, des corporations épiscopales, etc., etc., à tout ils accordent la sanction légale et la protection du bras séculier. Autant

pour le récompenser officiellement des immenses services qu'il rend à la nation, que pour obéir à l'impulsion de la conscience, ils admettent politiquement plusieurs des droits et des immunités dont le sacerdoce doit jouir dans un état chrétien et lui continuent des privilèges que sauront respecter, Nous l'espérons, les hommes de l'avenir.

C'est ainsi que tout récemment encore, l'assemblée législative de notre province repoussait à l'unanimité la proposition qui lui avait été faite d'autoriser les municipalités à taxer les biens de l'Eglise et ceux des communautés religieuses. Tous les députés ont été d'accord pour reconnaître que " les lois concernant les exemptions de taxes ont toujours donné satisfaction et que la chambre ne trouve aucune raison pour les abroger. " Belle leçon donnée aux gouvernements étrangers et que l'histoire conservera au souvenir des générations futures !

Si nous passons maintenant à un autre ordre d'influences sur la vie sociale de notre peuple, nous voyons les lettres, les sciences et les arts confiés à la direction de l'Eglise ou placés sous sa haute surveillance ; le commerce et l'industrie se mettent sous la protection de Dieu et réclament son assistance, l'agriculture ne se développe et n'ouvre une voie nouvelle à la prospérité du pays qu'en asso-

ciant son mouvement à l'action féconde et bienfaisante de la religion, les sociétés ouvrières, enfin, recourent spontanément à l'Eglise et même les plus indépendantes n'osent se priver de ses bénédictions et de ses sages conseils.

Quant à la presse, puissance terrible pour le bien comme pour le mal parce qu'elle atteint les masses et forme peu à peu l'opinion publique, Nous nous contenterons de remarquer ici, que dans son ensemble, elle se montre soumise et dévouée à l'Eglise, respectant sa mission, son sacerdoce, ses dogmes, sa morale et sa discipline, favorisant ses œuvres, la protégeant dans l'exercice de ses droits et l'accomplissement de son devoir ; plusieurs de nos journalistes lui apportent même, aux heures de la lutte, un concours actif, intelligent, loyal et la vengent des outrages, des calomnies, des sarcasmes de ses ennemis, travaillent, enfin, à affermir et à faire grandir le règne social de son divin fondateur au sein de nos populations.

V

“ Vous avez conservé mon nom, et n'avez point
 “ renié ma foi, cependant j'ai quelque chose à
 “ vous reprocher,” disait Jésus-Christ dans l'Apoca-
 “ lypse, à l'Eglise de Pergame (36).

36 — Tenes nomen meum, et non negasti fidem tuam... sed habeo adversus te pauca. (Apoc. II, 13-14).

Ces paroles, Nos Très Chers Frères, n'aurions-nous pas le droit de vous les adresser, après les éloges, du reste mérités, que Nous venons de faire de votre fidélité à vos croyances et de l'ensemble de vos vertus domestiques et sociales ? N'y aurait-il pas, parmi vous, comme dans l'antique Eglise de Pergame, des dangers à éloigner, des abus à réprimer, des fautes même à réparer ? Obligé que Nous sommes de veiller à la garde de vos âmes, à l'observation des lois divines et au respect de la discipline ecclésiastique, Nous vous signalerons brièvement ces dangers, ces abus, ces fautes, de peur que, les tolérant par faiblesse ou par négligence, Nous ne devenions la cause de votre ruine future (37).

De tout temps, même sous la synagogue, le respect du jour du Seigneur a été tellement considéré comme l'une des lois les plus saintes et les plus graves de la religion et comme la pierre de touche de la foi et de la piété d'un peuple, que même chez les nations, arrachées depuis plusieurs siècles déjà du sein de l'Eglise par le schisme ou l'hérésie, cette loi est restée à la base de leur constitution civile et politique.

Jusqu'à ces dernières années, notre pays jouissait

sur ce point d'une réputation justement méritée ; l'observation du dimanche et des jours de fêtes était le trait caractéristique de notre vie religieuse et sociale. Malheureusement, il n'en est plus ainsi ; malgré les sages conseils et les paternelles réprimandes de Notre illustre prédécesseur, malgré Nos propres avis souvent réitérés et Nos pressantes exhortations, il existe actuellement parmi nous une tendance à transformer ces jours de sainteté en jours de divertissements publics et même en jours de désordres de tout genre. Dans notre ville de Montréal, en particulier, où cependant l'esprit chrétien est si profondément enraciné et se manifeste extérieurement par tant d'œuvres admirables, Nous avons à déplorer ces jours-là, non-seulement le commerce des liqueurs enivrantes, la fréquentation des auberges et des maisons de jeu, mais encore des excursions de plaisir, source habituelle de libertinage et d'intempérance et des réunions, dans des lieux publics, d'une foule avide de spectacles émouvants, parfois dangereux pour les mœurs et toujours nuisibles à l'assistance aux offices de l'Eglise, dont ils éloignent les masses, et au recueillement qu'ils dissipent et remplacent par des distractions frivoles et des amusements trop souvent criminels.

Mais, comme nous avons déjà eu occasion de vous le dire, c'est peu. Nos Très Chers Frères, d'évi-

ter le péché, et les occasions du péché, si vous voulez garder au jour consacré à Dieu, le caractère de sainteté qui lui appartient essentiellement ; il faut encore, pour cela, l'employer au culte divin et à l'avancement spirituel de l'âme par l'abstention de toute œuvre servile, par les œuvres de piété et la pratique des bonnes œuvres.

Il y a plus d'illusions en cette matière qu'on ne semble le croire. Que de personnes, d'ailleurs bonnes et sincèrement attachées à leur foi, s'exemptent trop facilement de l'assistance à la sainte messe, le dimanche et les jours de fêtes d'obligation, et en exemptent plus facilement encore leurs enfants et leurs domestiques ! La moindre fatigue, la plus légère indisposition, un dérangement quelconque, les prétextes quelquefois les plus futiles sont jugés des raisons suffisantes pour se dispenser d'accomplir ce grave devoir de la vie chrétienne. Parents coupables et maîtres négligents, c'est d'eux que saint Paul a écrit : " si quelqu'un n'a pas soin des siens " et particulièrement de ceux de sa maison, il a " renié sa foi, et il est pire qu'un infidèle " (38).

Enfin, Nos Très Chers Frères, sachez profiter de ces jours de repos et de trêve avec les sollicitudes

38 — Si quis autem suorum et maxime domesticorum curam non habet, fitem negavit et est infideli deterior. (I Tim v. 8.)

matérielles et les travaux ordinaires de la semaine pour venir entendre la parole de Dieu, et nourrir vos âmes des divins enseignements de la foi. C'est, pour la plupart d'entre vous, le seul moyen de ne pas oublier le catéchisme et de connaître la direction que vous donne notre mère la sainte Eglise par la bouche du Pape, des évêques et des prêtres. Il est donc d'une souveraine importance que vous assistiez régulièrement à ces instructions dont le but est d'éclairer et d'affermir votre foi et de vous signaler, avec les devoirs à remplir, les obstacles à vaincre et les dangers à éviter.

Si vous agissez ainsi, non seulement vous échapperez aux châtimens terribles dont Dieu menace ceux qui ne veulent pas observer son jour : sécheresse, tempêtes, pestes, famines et incendies (39), mais vous mériterez de plus en plus ses grâces, et, sous ses bénédictions fécondes, vous grandirez comme peuple, et vous assurerez à votre pays un avenir heureux et prospère.

La seconde plaie qui ronge lentement notre société et menace de la corrompre et de la perdre, c'est le théâtre descendu à un degré humiliant de l'échelle morale.

Les deux grands ennemis de la foi, les deux cau-

39 — (Lév. XX. v. 1).

ses principales de son affaiblissement et de sa ruine dans les âmes sont : l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur. L'orgueil de l'esprit, né d'une science vaine et superficielle, aveugle la raison et finit par ne lui laisser voir dans les éléments et les lois de la nature qu'une organisation indépendante d'un Etre suprême, soit dans son existence, soit dans son gouvernement. L'homme, se constituant alors lui-même son principe et sa fin, refuse d'admettre ce qu'il ne comprend pas ou ce qu'il ne peut contrôler par l'expérience.

La corruption du cœur, quoique pour des motifs différents, produit le même résultat. Emportés par la violence de leurs passions, esclaves volontaires de leurs penchants vicieux et de leurs habitudes criminelles, l'ambitieux, l'avare, le voluptueux cherchent à étouffer les cris de leur conscience et à se persuader que Dieu ne saurait les punir éternellement des désordres de leur vie licencieuse. L'enfer n'est bientôt plus à leurs yeux qu'une fable inventée par l'imagination des peuples, l'intérêt ou le caprice des prêtres. De la négation d'une vérité aussi fondamentale, à la négation de toute vérité surnaturelle, le passage n'est que trop facile et un jour vient où la foi disparaît complètement de ces cœurs gâtés (40).

40 — Dixit insipiens in corde suo : non est Deus. (Ps. XIII, I).

Ce qui est vrai des individus, l'est aussi des sociétés et un peuple sans mœurs, est tôt ou tard un peuple sans foi. Or, l'expérience a démontré que le théâtre, déjà dangereux en lui-même, à raison de son influence sur l'imagination qu'il surexcite et sur les sens qu'il flatte, devient, quand il se dégrade, une des sources les plus fécondes de la corruption du cœur humain et de la démoralisation des masses.

Dans ce théâtre sans respect pour la femme, pour l'honneur du foyer et la moralité publique, les mauvaises passions se réveillent, s'entretiennent, et grandissent ; là, sont compromises la paix et la réputation des familles ; là s'oublie et se perdent les vertus qui attachent les enfants aux parents, les citoyens à l'Etat ; là se dépensent des sommes considérables dont les pauvres, les orphelins, les délaissés de ce monde demanderont compte un jour au tribunal de Dieu.

Ce théâtre malsain menace de s'implanter dans la ville de Montréal. Il est donc de notre devoir, Nos Très Chers Frères, de vous en détourner. Déjà la bonne presse a élevé la voix pour protester au nom de la moralité publique et les familles vraiment chrétiennes se font un devoir de fuir des lieux où l'on spécule audacieusement sur les mœurs de la population et où, tous les jours, accourent

des milliers de spectateurs avides d'émotions et de jouissances.

Rappelez-vous que se permettre de tels divertissements, c'est vouloir s'amuser avec le démon et, par conséquent, renoncer au bonheur promis par Jésus-Christ à ses fidèles serviteurs, suivant cette parole d'un docteur de l'Eglise : " Celui qui veut " rire avec le diable, ne peut se réjouir avec le " Christ (41) ; " rappelez-vous que c'est non-seulement compromettre les intérêts éternels de vos âmes, mais encore vous exposer, comme peuple, au dépérissement progressif de la foi et à la perte de ce sens chrétien qui vous a faits ce que vous êtes et qui seul, peut vous sauvegarder dans l'avenir.

Un troisième mal plus à craindre encore que le mauvais théâtre, parce qu'il exerce sa funeste influence d'une manière plus universelle et plus continue, est celui de la presse immorale ou impie ; dont l'action, pour être lente parfois, n'en est pas moins toujours fatale. Elle fait naître d'abord, dans l'esprit de sa malheureuse victime, des doutes pénibles et suscite des révoltes difficiles à réprimer ; elle trouble le cœur et bouleverse la conscience ; les croyances sont ensuite ébranlées, la volonté

41 — Qui jocari voluerit cum diabolo, non potest gaudere cum Christo. (S. Pierre Chrysologue).

s'affaiblit, puis, aux tâtonnements douloureux, à la demi-incrédulité, succède, enfin, la ruine complète de la foi. Que de pauvres âmes, autrefois simples et croyantes, sont aujourd'hui perverties, incroyables même par suite de leurs lectures imprudentes !

Egalement désastreux sont les effets de la mauvaise presse sur les masses ; elle sème la défiance contre l'autorité qui a mission de les diriger, éteint insensiblement en elles le feu des convictions sincères, les rend indifférentes à tout ce qui est étranger au bien-être matériel et aux jouissances de la vie, réveille et soulève, en les caressant, les mauvais instincts et les passions du peuple, donne aux sociétés ouvrières des espérances irréalisables et suscite ainsi, dans l'Etat, des discordes, des divisions, des haines et prépare sa décadence morale.

Notre pays n'a pu échapper hélas ! à ce fléau dévastateur. Des hommes sans conscience, violant à la fois les lois de l'Eglise et du droit naturel, oubliant le respect dû à l'innocence et à la pudeur, ne cherchant qu'à faire fortune, mettent en vente et font circuler, dans nos villes et dans nos campagnes, des écrits voltairiens, des romans obscènes, des feuilletons propres à enflammer les passions, à ôter l'horreur du vice, à inspirer du dégoût pour la vertu. Mais ce n'est pas seulement de l'étranger que nous vient l'ennemi. Dans nos propres rangs, s'est fo mée

une presse impie dans les principes qu'elle professe, dans le but qu'elle poursuit, dans les moyens qu'elle emploie. Tromper le peuple, lui persuader qu'il est l'esclave du despotisme clérical, détruire sa confiance dans le clergé, ralentir, éteindre, si c'est possible, son zèle et son dévoûment pour nos institutions de charité et d'éducation, lui enlever graduellement la vivacité de sa foi, le respect et l'amour de tout ce qu'il a respecté et aimé jusqu'à ce jour, en un mot, renverser l'édifice élevé par nos pères, voilà ce que veulent, n'en doutez pas, Nos Très Chers Frères, certains écrivains et certains journalistes qui s'arrogent la mission de tout blâmer et de tout réformer dans l'ordre religieux et civil. Pour atteindre leur fin, ils ne reculent ni devant le mensonge, ni devant le scandale, ni devant la révolte ouverte contre l'Eglise dont ils osent cependant se prétendre les fils dévoués et les défenseurs éclairés. Sous prétexte de zèle, ils insultent le prêtre, le poursuivent de leurs traits les plus mordants, de leurs écrits les plus haineux, ne cessent d'attaquer et de critiquer sa discipline, ses mœurs, ses œuvres, quand cependant Dieu lui-même ordonne de le respecter et de ne lui faire aucun mal (42). Alors qu'aux

42 — Nolite tangere Christos meos ; et in prophetis meis nolite malignari. (I Par. XVI, 22).

siècles de foi, l'empereur Constantin portait une si profonde vénération aux pasteurs des âmes, qu'il était prêt, s'il avait vu un évêque commettre une faute, à le couvrir de son manteau royal afin que personne ne pût en prendre occasion de le mépriser, les mauvais catholiques de nos jours semblent être les espions attirés du clergé, pour devenir ensuite ses délateurs ; sans cesse ils épient sa vie privée et publique, fouillent dans son passé, et s'ils peuvent découvrir quelques faiblesses individuelles, quelques fautes particulières, avec quelle joie ils les divulguent, en les dénaturant et en les grossissant, dans l'espérance de discréditer, par là, le sacerdoce auprès des faibles et de lui faire perdre son prestige et sa force.

Ecoutez-les, jugeant avec dédain et mépris de toutes nos grandes œuvres nationales dues pour la plupart, nous le disions plus haut, à l'initiative de l'Eglise ou confiées à la direction du clergé. A les entendre, les communautés de bienfaisance, spéculant sur l'esprit charitable de nos populations, ne songent qu'à entasser d'énormes richesses, à se construire des palais, à tromper le public sur l'usage qu'elles font de leurs revenus ou des aumônes recueillies et des dons reçus pour secourir les pauvres et abriter les malheureux ; nos écoles élémentaires sont entre les mains de frères et de religieuses

sans capacité aucune et dépourvus d'aptitude pour l'enseignement, notre système d'éducation supérieure, loin de pouvoir former une génération instruite, bien élevée, courageuse, loin de la mettre en état de rendre plus tard à la société des services réels et d'en devenir la force et la gloire, n'est qu'un obstacle regrettable à son développement intellectuel, moral et physique, l'empêche de prendre son essor vers les progrès de la civilisation moderne, et éteint en elle les aspirations généreuses ; toutes nos institutions, enfin, ne seraient plus que des institutions vieilles et arriérées, n'offrant aucune garantie sérieuse au point de vue du bien à opérer et de l'influence à exercer sur l'avenir de la nation.

Triste campagne, Nos Très Chers Frères, que celle qui poursuit, par des moyens aussi déloyaux qu'injustes, le renversement de l'ordre religieux et social en notre pays. On voudrait vous conduire insensiblement à détruire de vos propres mains vos croyances et vos traditions, à renier votre passé, à préparer une société où Dieu serait ignoré, l'Eglise méconnue, le sacerdoce restreint aux seules fonctions du culte divin.

Mais on a compté sans votre attachement à la foi de vos pères, sans la fermeté de vos convictions religieuses, sans votre respect traditionnel pour la discipline ecclésiastique, sans votre amour filial et

votre légitime reconnaissance envers le clergé auquel vous devez la possession intégrale de votre territoire, la conservation de votre langue et de vos lois, la formation de vos paroisses, la fondation de vos écoles, de vos collèges, et de vos universités, la colonisation de vos forêts, le développement de vos industries, le progrès de votre agriculture dont il est aujourd'hui encore l'apôtre véritable ; on a compté sans la vigilance des pasteurs de vos âmes et l'intervention de Celui qui sait tirer le bien du mal et faire servir au triomphe de la foi les coupables machinations de ses ennemis. C'est pourquoi leurs espérances sont vaines et leurs efforts infructueux. Quoiqu'il en soit de ces défections isolées et de la résistance d'un très petit nombre de catholiques, indignes de ce nom, vous continuerez à être fermes dans vos croyances, respectueux dans votre obéissance, inébranlables en face du sarcasme et de l'insulte, comme aussi en présence de promesses trompeuses et de perfides flatteries. Vous serez dans l'avenir, ce que vous avez été dans le passé : un peuple dont Dieu est le Seigneur et le Maître : *Cujus Deus Dominus ejus* (43).

VI

Tels sont, Nos Très Chers Frères, les graves ensei-

gnements que Nous avons jugé nécessaire de vous donner à la fin de cette année mil huit cent quatre-vingt-treize dont le cours Nous a apporté, il est vrai, des motifs nombreux de joie et de consolations, mais aussi bien des tristesses et bien des craintes. En établissant les droits de Dieu sur les nations et la nécessité de son règne social, en rappelant les principes immuables sur lesquels la société doit reposer comme sur sa base naturelle, en analysant l'état actuel de l'Europe au double point de vue religieux et politique et les raisons véritables de cet état de malaises, de troubles et d'inquiétudes poignantes, en comparant ensuite avec les autres pays, le nôtre étudié dans ses origines, ses développements et sa situation présente, en signalant, enfin, à votre attention les dangers de l'heure présente, Nous avons voulu encourager et fortifier votre foi et vous convaincre de plus en plus que l'avenir de la nation est dans l'union inséparable de l'Eglise et de l'Etat, et que le jour où la religion catholique ne sera plus l'inspiratrice, le guide, la règle de nos œuvres et de notre législation, sera aussi pour notre peuple le jour de sa déchéance et le commencement de sa ruine.

Au souvenir des châtimens terribles infligés par Dieu aux sociétés qui ont cherché à se passer de Lui dans leur organisation et dans leur développe-

ment, comme aussi à la pensée des bienfaits dont ce même Dieu n'a cessé de vous combler depuis les origines de la colonie jusqu'à maintenant, et cela à raison même de votre fidélité à le servir et de votre empressement à le reconnaître pour votre Roi et Maître, vous comprendrez davantage la nécessité de vous retremper dans la pratique des vertus chrétiennes, d'éloigner avec soin tout ce qui pourrait être un écueil pour vos croyances et vos mœurs, d'être en garde contre un esprit d'innovation d'autant plus à craindre, qu'il peut avoir les apparences du zèle religieux et de l'amour national ; vous fermerez l'oreille à ces critiques acerbes dont se rendent coupables, envers l'autorité ecclésiastique, des catholiques peut-être sincères, mais peu conséquents avec leurs croyances et inconscients, pour la plupart, du mal immense qu'ils font aux âmes en qui ils diminuent ainsi la confiance dans le prêtre et détruisent le respect qu'elles lui doivent ; vous repousserez, enfin, courageusement et sans faiblir, les attaques multiples et variées des ennemis de votre foi, de vos traditions et de vos œuvres. Ces ennemis, ils ne sont plus à vos portes, ils sont dans vos murs, ils travaillent contre vous, au milieu de vous, se mêlant intimement à tout ce qui vous intéresse, suivant les moindres mouvements de votre vie privée et publique ; prenant part à

vos délibérations, siégeant dans vos conseils, cherchant habilement à s'emparer de la presse, à diriger les classes ouvrières, les sociétés de secours mutuels et les associations diverses où l'industrie, les arts et métiers mettent en commun leurs forces et leur action, aspirant même à devenir un jour les hommes du pouvoir et les maîtres de vos destinées. Il est donc bien important que vous distinguiez ces faux amis de vos amis véritables, que vous connaissiez les illusions et l'aveuglement plus ou moins volontaire des uns, les desseins pervers des autres, les ruses dont on se sert, les moyens parfois malhonnêtes qu'on emploie dans le but de vous tromper et vous séduire. Pour cela, *veillez et priez*, vous dirons-Nous avec Notre-Seigneur Jésus-Christ (44). Veiller et ne pas prier, c'est faire preuve d'une prudence tout humaine ; prier et ne pas veiller, c'est être téméraire et présomptueux. Veillez donc d'abord sur *vous-mêmes*, de peur que la passion, le préjugé ou l'intérêt ne fausse votre jugement et ne corrompe votre cœur. Veillez sur *vos foyers* ; chassez-en impitoyablement le plus dangereux de tous les ennemis : le roman obscène, le feuilleton léger et frivole, le journal impie, immoral ou simplement trop libre dans ses principes et dans

44 — Vigilate et orate. (Matth. XXVI, 41).

ses écrits. Veillez sur *vos sociétés ouvrières* : soumises et respectueuses envers l'Eglise, qu'elles ne violent jamais ses lois et n'enfreignent pas ses ordres, quelque sévères qu'ils puissent paraître ; défiantes d'elles-mêmes, qu'elles suivent ses sages conseils et sa maternelle direction ; prudentes dans leurs délibérations et dans le choix de leurs membres, qu'elles repoussent toute idée nouvelle et malsaine qui serait tant soit peu l'expression des idées socialistes, qu'elles refusent leur entrée à quiconque est opposé au règne social de Dieu en notre pays et à la salutaire influence que le sacerdoce exerce sur nos associations, notre politique et nos lois civiles ou municipales, et qu'elles expulsent, au besoin, de leur sein ceux de leurs membres qui voudraient les détourner de leur fin, en les détournant de leurs devoirs religieux et de la soumission due à l'autorité ; qu'elles luttent constamment, enfin, pour empêcher de s'implanter parmi nous certaines sociétés dont les tendances ne sont que trop dangereuses, et surtout celles qui poursuivent ouvertement le renversement de l'ordre et le triomphe de l'anarchie.

Veillez encore sur *la composition de vos conseils municipaux*, et de vos *assemblées législatives* en particulier ; c'est là, en effet, que s'agitent vos intérêts les plus chers, que se soulèvent, se discutent

et se résolvent les questions les plus graves et les problèmes les plus délicats ; c'est là que s'élaborent et se rédigent les lois relatives non seulement aux finances, au commerce, à la colonisation et aux relations avec l'étranger, mais encore à l'administration de la justice, à l'éducation, au culte, aux grands travaux que réclament le progrès et le bien public, aux œuvres philanthropiques si difficiles dans leur fondation et leur fonctionnement, en un mot, à tout ce qui, de près ou de loin, peut contribuer au développement de la nation, à sa paix et à sa sécurité, comme aussi à son affaiblissement et à son malheur. Il est donc indispensable que vous choisissiez, pour accomplir une mission si haute, des hommes d'une honnêteté au-dessus de tout soupçon et dont les principes religieux ne sauraient être mis en doute, des hommes qui seront réellement les représentants de vos croyances, de vos vues et de vos volontés, les défenseurs des intérêts véritables du pays, et non pas des partisans aveugles, des chercheurs de places, d'argent ou de popularité, des instruments inconscients entre les mains de politiciens habiles qui exploiteront leur faiblesse ou leur ignorance pour les gagner à leur cause et leur faire voter des lois dont ils ne comprendront pas même la nature et ne pourront prévoir les tristes conséquences.

A la vigilance, Nos Très Chers Frères, vous ajouterez la *prière*.

Prier, c'est le principal devoir du chrétien en tout temps, mais surtout dans les temps de lutttes et d'épreuves. Par la prière, nous approchons Dieu, Nous adorons sa souveraineté et ses droits imprescriptibles sur la création entière, nous le remercions de ses bienfaits dans l'ordre de la nature, comme dans l'ordre de la grâce, à l'égard des peuples, comme à l'égard des familles et des particuliers. Par la prière, nous expions, nous réparons nos fautes et celles de nos frères, nous détournons de nos têtes les effets de la colère divine et les coups de sa vengeance. Par la prière, enfin, nous faisons descendre la lumière et la force, non seulement en nos âmes, mais encore dans les autres âmes, sur les familles, sur le peuple, sur la société religieuse et civile dont nous sommes les membres.

Vous prierez donc avec foi et piété. Vous prierez pour vous-mêmes, pour vos familles, pour le pays, pour l'Eglise. Vous demanderez à Dieu, que fidèle à sa mission, notre peuple reconnaisse toujours, répande et fortifie de plus en plus le règne social de ce Seigneur Jésus qui, pour être en butte à la contradiction de la part de l'erreur et du mensonge, de la haine du démon et des passions de l'homme (45).

(45)—Ecce positus est hic... in signum cui contradicetur. (Luc. II, 34).

n'en demeure pas moins pour les nations catholiques comme pour les individus : la *Voie*, la *Vérité* et la *Vie* (46) ; il les dirige dans leur marche civilisatrice et les conduit avec force et suavité, au terme de leur destinée (47) ; il les instruit et les illumine ; il les régénère et les élève jusqu'à Lui en se les associant dans le gouvernement des choses de ce monde.

Nous ne saurions, Nos Très Chers Frères, vous exprimer, à la veille de commencer une nouvelle année, aucun vœu plus cher à Notre cœur, ni plus utile à vous-mêmes.

De votre persévérance au service de Dieu dépend, en effet, Nous l'avons amplement démontré, votre bonheur privé, domestique et social. Nous vous souhaitons donc de grandir dans l'amour de Jésus-Christ, dans la pratique des vertus viriles que seule la religion inspire et développe, dans l'obéissance aux lois de l'Eglise, dans le dévouement à sa cause. Nous vous souhaitons d'être, jusqu'à la fin, des soldats intrépides, afin que chacun de vous puisse dire avec l'apôtre saint Paul, quand viendra l'heure où il faudra comparaître devant le tribunal de Celui qui rend à chacun selon ses œuvres (48) : " J'ai

(46) — Ego sum : Via, et veritas et vita. (Joan. XIV, 6).

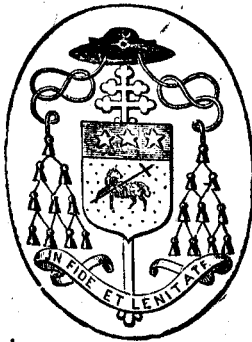
(47) — Sagesse, VIII, I.

(48) — Ecce venio cito... reddere unicuique secundum opera sua. (Apoc. XXII-12)

“ combattu le bon combat ; j'ai achevé ma course,
 “ j'ai gardé la foi ; il m'est réservé la couronne de
 “ justice, que le Seigneur, juste juge, me rendra en
 “ ce jour, et non seulement à moi, mais aussi à ceux
 “ qui aiment son avènement.” (49).

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée
 au prône de toutes les églises paroissiales et autres
 où se fait l'office public, et au chapitre de toutes
 les communautés religieuses, les premiers diman-
 ches et fêtes après sa réception.

Donné à Montréal, ce vingt-sept décembre mil huit
 cent quatre-vingt-treize, en la fête de saint Jean,
 apôtre, sous notre seing et sceau et le contre-seing
 de notre Chancelier.



† EDOUARD-CHS,

Arch. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneur,

ALFRED ARCHAMBEAULT, Chan.,

Chancelier.

(49) — Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.
 In reliquo reposita est mihi corona justitiae, quam reddet mihi Domi-
 nus in illo die, justus judex ; non solum autem mihi, sed et iis qui
 diligunt adventum ejus. (II Tim. IV-7-8).